



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 9 FEVRIER 1985

N° 288

PRIX : ANTILLES 2 F 50
FRANCE 3 F

Editorial

LE VERDICT DE LA CRAINTE !

La justice coloniale a choisi de frapper durement et de montrer qu'elle le fait pour des raisons politiques. La coïncidence ce 6 février du verdict qui concernait 11 personnes connues pour leurs idées anti-colonialistes, en Guadeloupe et en Martinique, mais inculpées pour des affaires différentes, a permis que la démonstration soit claire.

Dans des colonies comme la Guadeloupe et la Martinique, dans des affaires de ce genre, il n'est pas question de « justice ». Il est question de répression politique. Ce ne sont pas des faits pris dans leur banalité, mais des faits, plus des hommes avec des idées, qui ont été jugés. Au total, les 11 inculpés ont copé de 53 ans de prison. La plus petite peine est 18 mois de prison, assortis de 6 mois avec sursis, la plus forte est de 7 ans.

Le pouvoir en choisissant de frapper dur croit peut-être montrer sa fermeté et sa force. Mais c'est tout le contraire qu'il a démontré. Pourquoi frapper, en effet, si fort des militants qui n'auraient aucune audience dans la population, dont les idées seraient totalement rejetées par elle.

Si l'administration avait la totale confiance de la population, si son assise populaire, était large et profonde, elle n'aurait pas éprouvé le besoin de faire peur, de décourager, et d'humilier.

L'arrogance de ces juges, au cours de ces procès, le mépris qu'ils suivaient par tous les pores de leur peau, le spectacle de ces inculpés noirs, de la foule de leurs parents et amis, tous hommes et femmes de couleur, jugés par cette petite poignée de Blancs méprisants, était assez symbolique de la situation dans nos pays.

Et quand des colonisés revendiquent, au nom de leur nation, si petite soit elle, leur droit à se gouverner eux-mêmes, l'Etat colonial par tous ses organes, ses gendarmes, ses CRS, sa justice, sa puissance économique, s'oppose à cette revendication. Mais en condamnant lourdement il montre en même temps qu'il n'est pas si certain que cela d'empêcher par la seule vertu des arguments que grandisse le camp de ceux qui ne veulent plus de lui.

Si la répression pouvait détruire les aspirations naissant dans un peuple colonisé, à se libérer de cette oppression, les nombreuses tueries qui jalonnent l'histoire des Antilles, l'auraient fait déjà. Et notamment les journées sanglantes de mai 1967, qui ont marqué pour longtemps la mémoire de ce peuple. Il n'y aurait personne aujourd'hui à être poursuivi devant les tribunaux coloniaux !

Au cours des dernières années, le principal des arguments coloniaux pour légitimer sa présence, était un argument économique. Elle faisait valoir aux travailleurs antillais que grâce à sa puissance économique, elle leur évitait le sort misérable des populations avoisinantes, mais aujourd'hui, même cet argument est battu en brèche. L'impérialisme français est bien incapable d'empêcher les effets de la crise de s'étendre progressivement aux Antilles.

Et ces derniers mois, à un rythme de plus en plus rapide, dans toutes les entreprises, des travailleurs sont mis en pré-retraite, d'autres sont licenciés. Dans

Suite P. 4

Martinique GREVE DES FONCTIONNAIRES DES 28 ET 29 JANVIER



La grève a été un succès, mais la mobilisation était faible, c'est ce doute fait après les deux jours de grève générale des fonctionnaires.

En effet, notamment, pour la journée du 28, si le pourcentage de grévistes atteignait bien souvent 80 %, il y a beaucoup moins de monde qui s'est rendu à la maison des syndicats. Et

ce qui n'a pas contribué à arranger l'affaire, c'est le temps très long mis par les responsables du Cartel des Fonctionnaires avant de commencer la manifestation.

Bref, il y eut moins d'un millier de manifestants dans la rue. Ils se rendirent devant la préfecture, où une délégation du Cartel alla devant Chevance pour s'entendre dire qu'il n'y avait rien de nouveau par rapport à tout ce qu'avait dit le gouvernement.

Le lendemain, le mardi 29, il y eut un forum tenu par plusieurs centaines de fonctionnaires à la maison des syndicats durant plusieurs heures.

Que peuvent faire de plus les syndicats ? Ils ont de fait accepté une première attaque du gouvernement avec le gel des augmentations portant sur la prime ! Répondront-ils mieux à une nouvelle attaque ? Ce n'est pas sûr.

Maintenant, il reste aux travailleurs à se préparer à riposter aux attaques qui vont suivre. Et ils ont tout intérêt à s'en occuper eux-mêmes.

C'est ce que les travailleurs de la plupart des hôpitaux de Martinique ont bien compris, eux qui sont depuis plusieurs semaines mobilisés sur le problème des 40 %. En effet, plusieurs grèves ont eu lieu dans les hôpitaux en Marti-

(Suite page 3)

Guadeloupe PROCES DU 6 FEVRIER CONTRE LES ANTICOLONIALISTES : le tribunal fait un choix

Le procès du 6 février au cours duquel étaient appelés à comparaître trois prévenus fut un nouveau procès colonial.

Seuls deux prévenus étaient présents à la barre. Jocelyn Olimé dirigeant de l'UJCG (union des jeunes communistes) et Fritz Eugénie, responsables de Combat Ouvrier ne se présentait pas devant les juges.

Les prévenus étaient accusés de vol, recel, détention et transport de substances explosives.

Les avocats de deux prévenus présents démontraient que les faits retenus dans l'instruction ne permettaient pas de prouver que les prévenus connaissaient la nature de ce qui était dans les colis récupérés.

Sur la personne qui aurait remis ce ou ces colis à Olimé, Max Céleste, bien qu'elle ait été jugée sans défenseur étant absente du prétoire, il y avait là aussi

peu d'éléments.

L'un des avocats de Olimé, Me Hermant fait d'ailleurs ressortir lors de sa plaidoirie les conditions dans lesquelles se déroulaient les interrogatoires dans les gendarmeries.

Par ailleurs, le même avocat relevait plusieurs exemples de jugements rendus par le tribunal de Basse-Terre dans la période pas très ancienne et faisant donc jurisprudence, jugements rendus pour des affaires de transport ou détention d'armes, dans lesquels les prévenus avaient eu une peine d'amende de 5 à 10.000 F à payer.

Me Hermant faisait remarquer que les prévenus de ces affaires étaient eux, originaires de bourgades bien françaises de métropole. . . Et il demandait alors, si il y avait une justice différente selon le lieu de naissance.

Là se situait bien le problème de ces prévenus, jugés, non pas en fonction

de faits réels mais bien en fonction de la situation politique de la Guadeloupe colonie française et dans la mesure où Céleste et Olimé sont des militants anti-colonialistes.

L'un des avocats de Eugénie, Me Christon avait pris aussi cette argumentation et ajoutait que dans la situation politique de Guadeloupe, tout guadeloupéen, de proche en proche, s'il ne se situe pas délibérément du côté des riches, des exploités, des colonialistes, se retrouve petit à petit, naturellement dans le camp de ceux qui affirment leurs idées contre le colonialisme et l'exploitation. C'était bien le sens de ce procès d'Eugénie son client dans ce procès bien qu'il n'ait rien à voir dans les faits reprochés.

Avant la plaidoirie des avocats, le procureur de la république avait établi son réquisitoire. Il n'insistait pas sur les

(Suite page 2)

la population résoudre mieux ses problèmes elle-même.

Ce sont quelque 200 gendarmes qui ont quadrillé le quartier de Boissard pour y débusquer les petits «gangsters» auteurs des fusillades des derniers jours.

Une telle opération est assez inhabituelle dans ce quartier de bidonville où la population pauvre se plaint en permanence de l'insécurité.

Il faut croire que les escadrons de gendarmes qui ont débarqué depuis peu en Guadeloupe dans le contexte des procès contre les militants anti-colonialistes n'avaient pas assez à faire avec la série des perquisitions. Aussi, peut être pour donner une justification à leur présence en Guadeloupe, la sous-préfecture et leurs chefs ont décidé de les lancer dans la chasse au gangster. Cette opération a en effet permis de mettre la main sur Thimalon et un autre petit gangster notoire.

Toujours est-il que les réactions de la population de Boissard ont été mitigées face à ce soudain raz-de-marée de gendarmes. Certains ont pu espérer que cela mettrait un frein à l'insécurité.

D'autres disaient que cela «ressem-

blait à l'Algérie». Car jusqu'à présent les gendarmes ont montré beaucoup plus de zèle dans les perquisitions effectuées au hasard, les fouilles de voitures, bref dans les tracasseries contre la population pauvre, que dans la protection de cette même population. Alors, en les voyant débarquer à Boissard, plus d'un ont pu se demander si leurs intentions étaient seulement de traquer les malfaiteurs.

Mais de toute manière, ce n'est pas ce soudain coup de force des gendarmes qui permettra de résoudre aucun des problèmes de Boissard.

La population demande la rénovation du quartier. Et la municipalité des Abymes affirme qu'elle sera réalisée. Mais quand ? Il faut tellement de temps à l'administration pour débloquer les crédits et effectuer les travaux, quand il s'agit d'une dépense sociale, que la population a tout intérêt à se regrouper et à s'organiser, pour discuter ensemble des différents problèmes qui se posent dans ce quartier pauvre, et se donner les moyens de les résoudre.

D'abord, la population organisée pourrait assainir le quartier et faire régner la sécurité avec sûrement beaucoup plus d'efficacité et moins de désagréments pour les habitants que cette nuée de gendarmes qui a envahi par surprise Boissard.

De plus, elle pourrait se rendre à la mairie des Abymes pour demander ce qu'il en est du plan de rénovation, accélérer la mise en marche des travaux, et surtout donner son avis sur ce qui va être fait.

Car il ne s'agit pas, comme ce fut le cas à Lauriscique, d'édifier des tours qui au bout de quelques années sont devenues elles aussi vétustes et où l'insécurité règne, bref d'en revenir aux mêmes problèmes.

Donc, à la population de dire ce qu'elle veut et d'imposer que les crédits nécessaires soient débloqués. Si les gendarmes peuvent venir à 200 à Boissard, les habitants de Boissard peuvent tout aussi bien aller à 200 et plus dans les bureaux de l'administration pour se faire entendre !

Guadeloupe : QUESTION DE CARTE D'IDENTITE

A la fin du procès de l'attentat de la Tour Secid, Luc Reinette, lors de sa déclaration finale aux juges, déchira devant eux sa carte d'identité nationale française.

Par ce geste spectaculaire et largement commenté par la presse, Luc Reinette, dirigeant du MPGI a voulu dénoncer la présence coloniale française en Guadeloupe et affirmer son refus de la Présence Coloniale. En même temps, dans la ligne de toutes les déclarations faites au procès et de l'attitude des militants inculpés, il aura par ce geste renforcé le caractère politique du procès.

Il est certain que beaucoup ont probablement ressenti fierté et satisfaction après le geste symbolique de ce dirigeant nationaliste. Savoir que les inculpés ont dit leur fait aux juges, cela est réconfortant. Car ces gens là sont les représentants d'un ordre colonial qui opprime la population ce sont les représentants de la justice coloniale, la justice des riches, pas celle des travailleurs.

Mais si, pour Reinette et ses camarades le fait de déchirer une carte d'identité est un geste symbolisant leur lutte anti-colonialiste, il est aussi l'expression symbolique du programme politique auquel ces militants nationalistes se sont limités.

Ces derniers se battent pour un état Guadeloupéen, c'est à dire effectivement pour leur droit de posséder une nouvelle carte d'identité qui serait, elle,

purement Guadeloupéenne. Car ils se sentent humiliés dans leur dignité par un pouvoir colonial qui exerce sa tutelle de 7.000 Kms.

Mais, et ce sont là les limites du nationalisme, la possession d'une telle carte d'identité ne saurait répondre aux besoins de la plus grande masse de la population, celle des pauvres, celle des travailleurs. Ces derniers, eux, ne sauraient se contenter d'un tel symbole.

Le seul fait d'avoir un Etat, un gouvernement et une nouvelle carte d'identité ne donnera pas aux travailleurs l'entière jouissance de leur dignité d'homme. Car l'accès à cette dignité passe aussi par l'accès au bien être, à la culture et surtout l'accès à la direction de ses propres affaires : pouvoir discuter et décider de ce qui est bon ou pas pour eux mêmes. Voilà ce qui permettrait à la masse de la population de se sentir vraiment digne. Un gouvernement Guadeloupéen, au-dessus d'elle, décidant et dirigeant en ses lieux et place ne satisfera pas ce besoin.

Alors, le combat des travailleurs doit se situer bien au-delà de la possession de la carte d'identité nationale guadeloupéenne ou d'un gouvernement guadeloupéen, se situer dans la perspective de la prise en main par eux-mêmes du pouvoir politique dans une Guadeloupe libérée de l'oppression coloniale

Il y a donc un combat propre des masses exploitées, qui ne se limite pas à

la lutte pour la nation. Combien de nations indépendantes exploitent les travailleurs !

C'est un combat qui devra se mener de manière indépendante de celui des organisations nationalistes, qui aspirent à diriger les affaires de la Guadeloupe en échappant au contrôle direct de la bourgeoisie française.

Dans le soutien inconditionnel que les travailleurs et les socialistes révolutionnaires ont apporté à ces militants anti-colonialiste réprimés par le colonialisme français, et dans celui qu'ils se doivent de leur apporter encore, ils doivent cependant à tout moment se battre pour leurs propres intérêts et objectifs politiques.

Car demain, il ne faudrait pas que les travailleurs antillais, carte d'identité nationale-guadeloupéenne en poche, se retrouvent sous la botte d'une administration guadeloupéenne, celle-là, qui aura tout simplement remplacé l'administration française.

L'indépendance devra permettre aux travailleurs de se débarrasser non seulement de la tutelle coloniale, mais aussi de celle des exploiters, policiers et juges noirs. Leur véritable dignité ne passera pas par une nouvelle carte d'identité mais par l'exercice réel de tous leurs droits en exerçant eux-mêmes, directement leur propre pouvoir politique

faits mais s'orientait sa plaidoirie vers des suppositions, des hypothèses trouvant leur appui dans la situation politique actuelle de ce qu'il qualifiait de «notre pauvre département de Guadeloupe».

Le tribunal a suivi pratiquement totalement sa demande de peine et après quelques instants de délibération infligea des peines de 4 ans de prison ferme à notre camarade Céleste, 3 ans dont 6 mois avec sursis pour Olimé et 18 mois dont 5 avec sursis pour Eugénie.

A la fin du Procès, un de nos camarades s'adressa aux nombreux jeunes et travailleurs qui étaient restés assister à l'intérieur ou à l'extérieur du tribunal et expliquait le sens de ces condamnations. Tant celles prononcées dans cette affaire, que celles prononcées dans l'affaire dite de l'attentat de la tour Secid, dont le verdict avait été rendu le matin même. La rage et la colère se lisaient sur de nombreux visages, plus que la tristesse. Et aussi la détermination de ne pas en rester là dans la lutte engagée contre nos exploiters.

Verdict du procès du 31 janvier

LE TRIBUNAL DECIDE DE FRAPPER FORT

Le jugement du tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre sur l'affaire de l'attentat de la Tour Secid a été connu le même mercredi 6 février quelques minutes avant l'affaire des explosifs de Pliane.

Les peines prononcées pour les militants du MPGI de Radyo Inité impliqués dans cette affaire sont très lourdes.

Là encore le tribunal a décidé de frapper dur, bien que les prévenus et les avocats de la défense avaient fait de ce procès celui de leur accusateur, le système colonial.

Marie-Line PETER, Jacques Grizelin et Joël Nankin ont eu des peines de cinq années de prison fermes. Humbert Marboeuf, Luc Reinette, Michel Sydney, jugé par défaut, et Henri Péraout ont eu sept années de prison ferme.

Guadeloupe : L'ARME COLONIALE EN QUESTION : les jeunes manifestent.

Samedi dernier, les jeunes ont manifesté dans les rues de Pointe-à-Pitre à l'appel de leurs organisations Bijengwa (Bik à jennes Gwadeloup) et UNEEG (Union nationale des étudiants et élèves guadeloupéens).

Cette manifestation qui rassemble de nombreux jeunes avait pour but de protester contre les agissements de l'armée coloniale aux Antilles-Guyane.

Ces derniers temps, en effet, la liste des méfaits de l'armée s'allonge : Suicide Bizarre d'un jeune appelé, à la Jaille en Guadeloupe, meurtre d'un autre appelé par un caporal blanc en Guyane, volonté d'occupation de plus de 200 hectares à Saint-François pour y construire un champ de tir, gradés racistes... etc.

Nous publions ci-dessous des extraits du communiqué publié par Bijengwa et l'UNEEG qui révèle les derniers méfaits de l'armée aux Antilles-Guyane.

Le Lundi 21 Janvier 1985, la population guadeloupéenne apprenait la mort en Guyane, du jeune Joseph Vindassamy, qui effectuait son service militaire à Saint-Laurent du Maroni. La presse officielle, au service de la hiérarchie militaire et du Pouvoir Colonial, affirmait qu'il s'agissait d'un malheureux accident : le coup serait parti, alors qu'un caporal français vérifiait si le fusil de chasse qu'il tenait en mains était chargé.

Joseph avait rejoint le camp le 14 janvier 1985, et le 20 janvier il y laissait la vie.

Très rapidement, il s'avéra que la version officielle était fautive. Joseph avait bel et bien été assassiné, victime d'une agression raciste. L'assassin, le dénommé JARKI, est aujourd'hui en liberté...

Cinq jours plus tard, le samedi 26 janvier 1985, survenait un tragique accident qui allait coûter la vie au jeune Raymond Ribac. Sa mort, en apparence accidentelle, est aussi un assa-

ssinat. La hiérarchie militaire prétend que le camion était en bon état ; or, de nombreuses personnes affirment qu'il avait des ennuis mécaniques qui le contraignirent à s'arrêter plus d'une fois en route. En outre, un jeune rescapé déclarait à la télévision que la boîte à vitesse avait des problèmes. Mais, à l'armée, on est peu soucieux de la sécurité des soldats...

Le Dimanche 23 octobre 1983, un jeune des Abymes, Sylvestre Théophile, mourrait lors d'un attentat commis à Beyrouth (Liban), contre les quartiers généraux des marines américains et des parachutistes français de la force multinationale de sécurité.

Le jeudi 27 octobre 1983, un jeune de Bouillante, Jocelyn Alphonse, qui effectuait son service militaire en Bretagne, était décédé par l'explosion d'une bombe qu'un gradé lui avait ordonné de désamorcer, alors qu'il n'avait aucune connaissance sérieuse en la matière. Acte raciste de la part d'un gradé raciste qui choisit délibérément le seul nègre du régiment pour cette besogne.

Le Lundi 27 Août 1984, Marius Marc HORATIUS était trouvé pendu dans une cellule du camp de la Jaille. Insoumis pendant plusieurs années, il avait décidé de lui-même de se rendre à la caserne pour «régulariser» sa situation. Il fut enfermé. Les autorités militaires prétendirent qu'il s'était suicidé.

Mais il y eut aussi le jeune GENE de Baillif qui, aux dires des «chefs» militaires, se serait lui aussi suicidé ; il y eut HATCHI ; et aussi ce jeune de Petit-Bourg qui périt noyé parce qu'un gradé français qui le détestait, l'obligea à plonger la nuit dans le fleuve (en Guyane) afin de récupérer une arme qui était tombée à l'eau ; et cet autre soldat guadeloupéen, épuisé au cours d'une marche et que l'on poussa jusqu'à la limite de ses forces, jusqu'à ce qu'il expire ; et tous ces autres dont la mort est passée inaperçue ; et tous ceux qui eurent la chance de n'être que blessés et qui perdirent une jambe, un bras, un pied ou une main...

Martinique :

grève à l'usine du Gallion et dans les distilleries

Les travailleurs de l'usine du Gallion se sont mis en grève depuis le jeudi 24 janvier, pour réclamer des augmentations de salaire.

En effet, le patronat propose 6,32 % d'augmentation de salaire, alors que les ouvriers réclamaient 13 %.

Depuis mardi, la grève s'est étendue à d'autres distilleries et 6 sur 13 d'entre elles devaient suivre le mouvement.

Il faut signaler que la direction de l'usine du Gallion a le front de proposer cette augmentation ridicule, alors que personne ne peut plus prétendre que cela va mal pour cette usine, la seule qui demeure en Martinique.

En effet, 1984 a été une bonne année, où l'usine a broyé plus de cannes que prévu et l'exploitation s'est retrouvée bénéficiaire.

Pour 1985, les prévisions sont encore meilleures : il y a tant de cannes à grèver la période de coupe. Et on a prévu de produire 8.000 tonnes de sucre, contre 5 500 en 1984. Alors, il n'y a plus d'arguments pour justifier les salaires misérables que touchent les ouvriers d'usine.

Ceux-ci de toute façon ne comptent pas sur la bonne volonté et la gentillesse du patron : ils se battent pour exiger leur dû.

Guadeloupe :

Tour Gabarre : LES HABITANTS PROTESTENT

Les habitants de la tour Gabarre 3 n'en peuvent plus : les tours deviennent invivables. Pour se défendre, les locataires se sont groupés en une « Association de défense des locataires de la Tour Gabarre 3 ». Ils ont fait parvenir au journal France-Antilles une lettre dans laquelle ils dénoncent le désintérêt et « le mépris de la SA-HLM »... concernant les graves dangers, et risquent de créer une catastrophe, et même la mort de nombreuses personnes :

« Les locataires de la Tour déplorent le laxisme, le désintéressement et le mépris le plus total de la SA.HLM, propriétaire de ces immeubles, malgré les multiples démarches entreprises auprès de la Direction de cette société, concernant les graves dangers qui risquent de créer une catastrophe, et la mort de nombreuses personnes. En effet :

- les fuites de gaz butane sont permanentes dans les colonnes de distribution collective, et de plus en plus, les odeurs de gaz augmentent. Les enfants les habitants respirent de façon permanente cette odeur très désagréable et risquent la contamination. Il existe aussi un grand risque d'explosion à tout moment.

- la distribution de l'eau dans les appartements et sur les paliers se fait par saccades de 5 à 5 minutes à cause de la défectuosité de la pompe de distribution. Cette situation nous pénalise dans nos obligations de tous les jours et pose des problèmes d'hygiène et de moyens de défense en cas d'incendie.

- les ascenseurs sont également défectueux et restent en égale de longs mois avant d'être réparés ; cela aussi nous pose des problèmes de sécurité, en cas d'évacuation rapide - accouchements des femmes enceintes, secours des personnes malades.

- les installations électriques, de même que le mauvais état du carrelage des paliers et des escaliers nous exposent à des risques permanents de jour comme de nuit. ... ».

Martinique :

GREVE A LA SOFECA

Ceux de la SOFECA sont toujours en grève. Ils exigent notamment l'application de la convention collective de la Métallurgie ainsi que la suppression de toutes les sanctions prises à l'encontre de certains licenciements, blâmes ou mises à pied.

Bien entendu, Despointes le propriétaire et Blancaneau le directeur de l'entreprise ne veulent pas céder, et les travailleurs sont de plus en plus conscients qu'il faut durcir le mouvement s'ils veulent mettre les patrons à la raison.

Ils ont mis sur pied un comité de grève pour les représenter durant la lutte et déjouer les manoeuvres de Despointes : celui-ci joue à l'ignorant pour ne pas satisfaire leurs revendications : il veut imposer une convention collective-maison qui lui permettrait de continuer à payer tout le monde au SMIC.

Il faut signaler que les élections de délégués du personnel ont vu la réélection du candidat proposé par les travailleurs et la section syndicale CGTM. Ces élections ont été marquées par un mouvement spontané de révolte contre le mépris de Despointes. Celui-ci n'a trouvé rien de mieux à faire qu'organiser le vote dans les W.C. avec comme urnes des boîtes en carton.

Les travailleurs ont tout simplement piétiné les urnes en carton du patron. Ils en ont fabriqué une autre avec du contreplaqué de l'entreprise, puis ils ont transféré le bureau de vote dans les locaux climatisés, le bureau de Blancaneau servant d'isoloir !

Cela montre donc que toute une fraction des travailleurs de l'entreprise ont commencé à prendre conscience qu'il est possible de refuser les pratiques méprisantes et arbitraires de Despointes et Blancaneau.

Martinique : Peugeot en grève

Les ouvriers des garages Peugeot sont entrés en grève pour leur salaire et pour protester contre le refus du patron Philippe Huygues-Despointes de rembourser un jeune de retour du service militaire.

Ce patron de choc qui est en même temps celui de SOFECA est aussi Président par alternance du Tribunal des Prud'Hommes. Il s'est permis de faire rédiger deux lettres en guise de pression, une lettre destinée à la CGTM et une autre à l'employeur, lettres qui dénoncent les grévistes et demandent la cessation de la grève.

Les travailleurs n'ont pas l'intention d'en rester là. Ils continuent leur mouvement et se proposent de dénoncer Philippe Huygues-Despointes sur la place publique. Une assemblée générale de tous les garages se tiendra à cet effet mardi soir 5 février.

Voeux d'un lecteur

Salut Combat Ouvrier !

Une nouvelle année me lie toujours à vous. De la joie, de la dignité, ainsi que tous mes meilleurs voeux vous sont offertes par un lecteur bien connu de Combat Ouvrier. Il souhaite par conséquent une très longue et durable propagation du magazine Combat Ouvrier. Merci.

Daniel, Ste Rose Guadeloupe.

N D L R : merci, au nom de tous ceux qui font vivre Combat Ouvrier. Et à toi aussi nos voeux pour que tu continues de répandre les idées de dignité et fasse lire C.O autour de toi.

Guadeloupe :

GREVE A MAMMOUTH RAIZET :

les travailleurs exigent le maintien de leur emploi.

Les travailleurs du magasin Mammouth Raizet appartenant aux Ets Reynoird, se sont mis en grève le jour de la réouverture de ce magasin, le 6 février. La direction qui avait fait une grosse publicité depuis plusieurs jours n'a pas pu ouvrir les portes du magasin.

Les 120 employés qui travaillaient à KDIS-RAIZET, nom de l'établissement jusqu'en février 1984, période à laquelle il avait été partiellement détruit par un attentat, exigent d'être réembauchés.

A l'époque, le directeur avait signé, plusieurs semaines après la fermeture du magasin d'ailleurs, un protocole d'accord avec le syndicat MASU. Pour les travailleurs, ce protocole garantissait leur emploi. En fait la direction ne s'était engagée, d'après ce que dit le directeur aujourd'hui, que pour l'ensemble des emplois qui seraient maintenus par le magasin à la réouverture.

Aujourd'hui, le même directeur dit qu'il ne s'agit plus du même magasin puisqu'il a pris le nom de Mammouth entre temps et qu'il ne peut donc être lié par un accord qui concernait KDIS.

Il déclare que son magasin ne fonctionnait plus qu'avec 98 personnes au lieu de 124 personnes qu'il employait auparavant. Il a donc supprimé 26 postes.

De plus, il a embauché une trentaine de nouvelles personnes, dans le but de se débarrasser d'une partie de son ancien personnel avec qui il voulait très certainement régler des comptes. Près de 50 travailleurs ont donc perdu leur emploi.

Voilà ce qui provoque une grande colère chez ceux de Mammouth Raizet, Les travailleurs constatent une fois encore que les patrons ne s'embarassent nullement des lois, ils les adaptent selon leurs intérêts, et à chaque fois ce sont les travailleurs qui sont perdants.

Aujourd'hui, ils ne sont pas décidés à se laisser faire par ce directeur arrogant et méprisant.

Ils ont été soutenu dans la journée du mercredi 6 par les travailleurs de Mammouth Bas-du-Fort qui étaient eux aussi tous en grève.

Martinique : les travailleurs de Citroën en lutte contre les licenciements

Depuis Jeudi 31 janvier, les travailleurs de l'entreprise Citroën installée sur la route du Lamentin sont en grève pour protester contre le licenciement de 21 des leurs, dont 3 mises en pré-retraites sur un effectif total de 90 personnes.

Ils affirment que l'entreprise est viable et n'acceptent pas les licenciements autorisés par l'inspection du travail.

Ils exigent aussi que le patron présente ses livres de compte.

Vendredi, Doménil, patron de l'entreprise a fait venir un huissier pour faire entrer huit non-grévistes, mais les travailleurs tiennent bon et maintiennent leur piquet de grève.

Martinique :

Grève des fonctionnaires

SUITE DE LA PAGE 1

Grève déclenchée et organisée par les travailleurs eux-mêmes. Car ceux-ci estiment qu'il ne s'agit pas de compter uniquement sur l'action du Cartel des fonctionnaires. D'autant que celui-ci a laissé passer une première attaque du gouvernement, sans obliger celui-ci à reculer.

Le prétexte des syndicats est que le fameux « gel » imposé par le ministre des DOM, Lemoine, ne concerne qu'une très petite partie des salaires, mais n'est pas la remise en cause directe de ce qu'on appelle les 40 %, c'est-à-dire la prime de vie chère.

Rappelons que cette prime, ou ces primes, varient beaucoup selon les catégories de travailleurs de l'Etat, et qu'en réalité, le véritable problème n'est pas le problème des 40 %. Il est d'ailleurs tout à fait mal venu de la part de certains organes de presse, plus ou moins nationalistes, de considérer avec mépris, dédain ou ironie le fait que les travailleurs de la fonction publique veuillent se battre pour défendre leur salaire.

Le véritable problème, c'est que le gouvernement cherche partout, et en France, et aux Antilles, le moyen de faire des économies sur le dos des salariés. Tous les prétextes leur sont bons pour cela. Les beaux discours de Fabius relayés en Martinique par les dirigeants du PPM, du PS, sur la mutation, la modernisation, la restructuration de l'économie, n'ont qu'un seul et unique sens, « c'est à vous travailleurs de payer, de faire les frais de ces prétendues mutations qui ne sont que la traduction de la crise capitaliste ».

Et comme toujours en période de crise, chacun choisit son camp social, et il n'est pas étonnant que les médecins, les avocats du PPM, du PS, d'Antilla et Cie, se retrouvent, plus ou moins ouvertement, hostiles aux salariés qui se défendent face à l'Etat patron.

D'autant que tous ces gens, qui estiment que les travailleurs de la fonction publique ont des privilèges, possèdent eux des revenus et des biens infiniment plus importants que ceux des travailleurs, et qu'il ne leur est jamais venu à l'idée de lancer un mouvement pour mettre fin aux privilèges de leurs confrères aisés, et de tous les gros possédants de Martinique.

Mais justement, si les travailleurs de Martinique qui sont salariés de l'Etat Français, ne comprennent pas qu'il existe une pression morale des milieux bourgeois et petits bourgeois aisés, qui se transmet à la tête des syndicats et donc du Cartel des fonctionnaires, ils subiront échec sur échec. Car face à une telle menace, il n'y qu'une seule façon de faire reculer le gouvernement, c'est de le menacer de sérieux remous sociaux dans tout le pays, à base de grèves, manifestations, occupations d'entreprises, etc... Remous dont l'ensemble des travailleurs aurait alors intérêt à profiter, pour imposer également dans le privé leurs propres revendications.

Les prises de position des travailleurs des Hopitaux devraient constituer un exemple, bien sûr, mais surtout devraient être suivies immédiatement de prises de positions analogues dans l'ensemble des Services Publics et assimilés. Car on peut être certain que, tout comme en Guadeloupe pour l'Intersyndicale, le Cartel des fonctionnaires en Martinique va surtout chercher à passer un accord quelconque dans le dos des travailleurs. C'est ce qu'ils appellent « négociation », et finalement, le gouvernement va se retrouver bel et bien les mains libres pour baisser le salaire de tous les travailleurs de la fonction publique.

Mais cette issue n'est pas fatale, ce sera aux travailleurs de la fonction publique eux-mêmes d'en décider.

25e CONGRES DU PCF : REMOUS !

En France, se déroule en ce moment même le 25e congrès du Parti Communiste Français. Celui-ci se réunit dans une ambiance un peu différente de celle des congrès récents.

En effet, le PCF est sous le coup de l'insuccès de sa politique d'union de la gauche, qui depuis les années 70, n'a été profitable qu'au PS et à Mitterrand. Même la participation de quatre ministres communistes pendant un certain temps au gouvernement de Mitterrand, n'a pas amélioré les affaires du PC, bien au contraire. Lors des élections européennes, le constat pour le PCF a été amer. Il a fait son plus faible score électoral depuis très longtemps.

La direction du PC prit alors la décision de sortir du gouvernement,

progressivement glissa vers une sorte de constestation puis d'opposition au gouvernement PS, mettant plus l'accent sur la critique que sur le soutien. Récemment, on a vu la CGT, qui est contrôlée par le Parti Communiste, en appeler à la lutte des travailleurs pour s'opposer à l'austérité. Bref, le PC cherche à redorer son blason, à redonner confiance à ses militants inquiets de l'insuccès de sa politique de participation au gouvernement, et de ses échecs électoraux. Il s'agit pour lui de remobiliser sa base, de retrouver suffisamment de «valeur» pour éventuellement négocier avec le PS (lors des prochaines échéances électorales par exemple). En tout cas, il

veut retrouver suffisamment de crédit dans l'électorat pour enrayer sa chute et retrouver un bon score

électoral.

Le nouveau tournant pris par le PC en sortant du gouvernement a entraîné en son sein des remous importants, dont la presse s'est fait l'écho.

Nous publions ci-dessous l'essentiel d'un article d'Arlette Laguiller paru en France dans le journal révolutionnaire trotskyste «Lutte Ouvrière». Nous partageons entièrement la prise de position de cet article.

Nous croyons que les dizaines de milliers de travailleurs antillais qui vivent dans l'émigration ne sont pas non plus insensibles à ce qui peut se passer au sein du Parti Communiste français. Et si beaucoup d'entre eux sont quelque fois plus sensibilisés par les problèmes politiques qui se posent aux Antilles même, ils peuvent aisément voir

qu'il est de l'intérêt de leur propre avenir et celui de leur peuple que se renforce en France les rangs des véritables Communistes, c'est à dire ceux qui sont nos véritables alliés à nous, travailleurs antillais. Parce que ces travailleurs, en tant que communistes, veulent la mort de l'impérialisme et donc du colonialisme, et de l'exploitation.

C'est pourquoi les discussions qui peuvent s'établir dans les entre-prises entre travailleurs antillais et militants communistes qui se retrouvent côte à côte, et souvent très nombreux dans les services publics, doivent permettre de faire le point sur les orientations, les idées, les perspectives qui sont favorables ou non aux intérêts de tous les travailleurs, qu'ils soient antillais, français ou autres.

Le Parti Communiste en question.

Les travailleurs, l'ensemble des travailleurs n'ont pas la possibilité d'intervenir dans ce qui est en train de se passer au sein du PCF. Mais ils doivent cependant y être attentifs. Non pas, bien sûr, à la façon des journalistes de la presse de droite, de la radio ou de la télévision qui voudraient bien voir l'effondrement du PC et qui guettent le moindre signe susceptible d'alimenter leur espoir. Mais les travailleurs, eux, doivent être conscients que ce qui se passe au sein du Parti Communiste concerne toute la classe ouvrière. Car même si les dirigeants du PCF n'ont pas une politique conforme aux intérêts réels de la classe ouvrière, le Parti Communiste est un grand parti, le seul qui compte dans ses rangs, aussi et avant tout, des dizaines de milliers de militants dévoués partageant la vie de tous les travailleurs. Et ce qui concerne ces militants-là, eh, bien cela concerne aussi tous les travailleurs, même ceux qui ne veulent pas faire de politique.

Des discussions qui opposent les diri-

geants du PC, il n'apparaît pas grand-chose. En gros, certains, tel Juquin, semblent reprocher au parti d'avoir quitté le gouvernement. Ils auraient voulu que le PCF fasse preuve de «responsabilité» et gère, à côté du PS, la crise jusqu'au bout, même s'il faut pour cela faire accepter des sacrifices supplémentaires à la classe ouvrière. Ce sont ceux qui se sentent proches et solidaires du PS, ceux qui voudraient démontrer à la bourgeoisie que le Parti Communiste est tout aussi capable que le Parti Socialiste, ou que n'importe quel autre parti qui a accès au gouvernement, de sacrifier ses intérêts électoraux, si les intérêts du pays, c'est-à-dire les intérêts de la bourgeoisie, commandent de mener une politique impopulaire,

Ils pensent que même si le parti perd des électeurs, la bourgeoisie reconnaissante pourrait faire appel à eux dans l'avenir, indépendamment de leur poids électoral, car les formations politiques qui, dans le passé ont compté

le plus de ministres (et même encore aujourd'hui avec Crépeau et Bouchardeau) ne sont pas forcément celles qui avaient le plus d'électeurs.

Et la seule autre tendance que l'on voit s'exprimer, celle représentée par Georges Marchais, elle, si elle trouve que le PC a eu raison de quitter le gouvernement, n'admet pas s'être trompée en y entrant et en y restant trois ans. Elle prétend qu'il n'y avait pas d'autre politique à faire que celle qui a conduit à perdre la moitié des électeurs du PC et à décourager la classe ouvrière.

Entre les deux, il n'apparaît rien. Aucune critique sur le fait d'avoir soutenu pendant trois ans le gouvernement socialiste qui s'est placé entièrement au service de la bourgeoisie contre les travailleurs. Est-ce à dire qu'aucun militant du PCF ne le pense ? Nous ne le croyons pas. Nous croyons simplement que c'est ceux-là qui n'ont pas le moyen de s'exprimer, car c'est ceux-là qui n'étaient pas représentés

à la direction du PC.

Les travailleurs ne peuvent pas choisir à la place des militants du Parti Communiste. C'est à ces derniers de le faire. D'autant que choisir entre les gens représentés par Juquin ou ceux représentés par Marchais n'est pas vraiment un choix, car, fondamentalement, ils ne représentent ni les uns ni les autres les intérêts véritables de la classe ouvrière.

Mais il appartient cependant à tous les travailleurs de dire et de faire savoir aux militants communistes qui partagent leur vie quotidienne, qu'ils savent faire la différence entre les dirigeants du Parti Communiste qui s'opposent entre eux sur le meilleur moyen de retrouver des places au gouvernement, et les militants du rang qui, eux, se battent réellement pour construire une société meilleure.

ARLETTE LAGÜILLER

JEAN-PAUL II ET REAGAN : L'OPIUM ET LE BATON

Le pape visite pour la 6e fois les pays d'Amérique Latine, et prêche la soumission. Pendant ce temps, le président des Etats Unis, Reagan, propose d'accroître le budget de l'armement. L'un comme l'autre, chacun à sa manière, l'un par le sabre, l'autre par le goupillon, ont le même objectif : faire régner l'ordre de l'impérialisme en empêchant les populations pauvres de se révolter.

Mais les pauvres d'Amérique Latine, victimes de la crise économique du système capitaliste, menacés ou déjà touchés par la famine, pourraient bien rentrer en lutte contre la puissance impérialiste et pour diriger eux mêmes leurs Etats, même si pour cela ils doivent affronter les «feux de l'enfer», celui bien réel de Reagan, et celui que promet la religion à ceux qui se révoltent.

Le sabre

Quelques trois mois après les élections, le président Reagan a présenté un projet de budget pour l'année 1986. Et quel budget ! Reagan a même demandé aux parlementaires de faire preuve de «courage politique» pour l'adopter ! Car ce budget prévoit une augmentation considérable des dépenses militaires, qui étaient déjà énormes, jointe à une diminution tout aussi considérable des dépenses sociales.

Le budget total s'élève à 973,7 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport au budget de l'année dernière, ce qui est faible. C'est l'augmentation la plus faible depuis 1965.

Par contre, les dépenses militaires vont augmenter, elles, de 7,3 %. Elles devraient s'élever à 277,5 milliards de dollars.

Puisque le budget total augmente peu et les dépenses militaires beaucoup, la différence est prise sur la partie du budget réservée aux dépenses sociales, allocations pour les pauvres, les vieux, Sécurité sociale etc....

Après les élections, Ronald Reagan

s'était publiquement réjoui d'avoir été plébiscité par la population américaine, du moins par la partie de la population américaine qui vote, puisque dans ce pays il y a toujours un très fort pourcentage d'abstentions. Mais voilà comment aujourd'hui ce chef d'Etat au service des capitalistes veut pressurer la population pauvre pour permettre aux capitalistes fabriquant d'armes de réaliser des profits !

Ces armes sont pour l'impérialisme américain une façon de menacer les populations pauvres des pays d'Amérique Latine et d'ailleurs qui se révoltent déjà contre la misère et représentent pour lui un danger.

Et ce va-t-en guerre est bien soutenu en cela par les discours pacifiques du pape.

Et le goupillon....

Le pape a entrepris son 6e voyage en Amérique Latine et aux Antilles. Cette fois, il est passé au Venezuela, en Equateur, au Pérou, avant de s'arrêter dans l'île de Trinidad, au sud de l'Arc antillais.

Mais qu'est-ce qui attire donc le pape dans cette partie du Tiers monde, pour qu'il ait ressenti la nécessité d'y venir 6 fois ?

Comme il le dit lui-même, l'Amérique Latine vit actuellement «une période importante et délicate de son histoire». Et effet ! Les pays d'Amérique Latine, ceux visités par le pape, et les autres, connaissent de très graves difficultés dues à la crise économique mondiale. Et ceux qui portent le poids de ces difficultés, les plus pauvres, qui sont très nombreux, se révoltent et constituent une menace pour l'impérialisme.

Alors, le pape vient prêcher aux populations misérables la soumission à l'ordre établi, il dénonce «ceux qui déforment le message de l'Evangile en le mettant en service d'idéologies et de stratégies politiques, à la recherche d'une illusoire libération terrestre».

«Ne tombez pas dans le tourbillon

révolutionnaire» dit - il également aux jeunes !

Mais en venant prêcher aux populations pauvres d'Amérique Latine la soumission et la résignation il met lui même le «message de l'évangile» et son autorité de Pape sur les populations catholiques au service du maintien de l'ordre impérialiste.

Suite de l'éditorial

les services publics, la politique de rigueur du gouvernement frappe les travailleurs et toute la population. Le chômage atteint le taux de 27 % de la population active. Des milliers de jeunes ne croient plus aux promesses de l'administration coloniale.

Alors, celle-ci n'a qu'une réponse : le bâton, la répression, aujourd'hui par le biais judiciaire, demain la répression policière brutale, sans fard.

Mais les coups qui frappent ceux qui contestent la société coloniale, ne les découragent pas, mais au contraire font naître chez d'autres le désir de s'engager dans la lutte.

De nombreux travailleurs, dans la rue, dans les entreprises, dans les quartiers des jeunes chômeurs, commentent avec passion les procès, et à travers leur indignation se forment ainsi les début d'une conscience politique.

Si les travailleurs parviennent par cette conscience politique, qui ira en se développant, à fournir une perspective à toute la population, ce ne sont ni les tribunaux coloniaux, ni les gendarmes, CRS, et autres forces policières du colonialisme, qui pourront s'opposer à la force des travailleurs en lutte.

L'administration coloniale est condamnée parce qu'elle n'a rien à offrir. Aucune réponse à la soif de dignité qui grandit dans la jeunesse, et dans la classe des travailleurs. La société qu'elle représente est fondée sur l'exploitation, l'oppression. En se dressant contre elle, les travailleurs pourront bâtir une société nouvelle, sans oppression et sans exploités, même venant de leur propre peuple, sans riches et sans pauvres, une société fraternelle.

ABONNEMENT

| | 6 mois | 12 mois |
|------------|--------|---------|
| Guadeloupe | 50 F | 100 F |
| Martinique | 50 F | 100 F |
| France | 70 F | 140 F |

Je désire m'abonner au journal *Combat Ouvrier* pour une période de..... mois.

Nom :

Prénom :

Adresse :

ci-joint la somme de F
réglement par chèque adressé à :
Gérard Beaujour, B.P. 214 Pointe-à-Pitre Cédex.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
COMBAT OUVRIER
Mr DUFEAL
B.P. 42
92114 CLICHY CEDEX
IMPRESSION
Imp. ERAVILLE & FILS S.A. R.L.
Commission paritaire
No 51728